

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 30 novembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 25 Absents excusés : 13 Absents : 2 Votants : 27 dont 2 pouvoirs
---	---

**PRESENTS** : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHOT Sébastien (suppléant) ; M. BLANQUART Gérard (suppléant) ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. BUSSON René (suppléant) ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DABIN Pierre (suppléant) ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. JOZEAU Jacky ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. RENAUD Denis ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. DORET Michel est remplacé par M. BLANQUART Gérard ;  
M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ;  
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;  
Mme RICHARD Françoise est remplacée par M. BUSSON René ;  
M. JEUDI Daniel est remplacé par M. DABIN Pierre ;  
M. WOJTCZAK Richard est remplacé par M. BICHOT Sébastien ;  
Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;  
M. BICHON Laurent a donné pouvoir à M. DANGER Jean-Louis ;  
M. AIGUILLON Mickaël ; M. CESBRON Patrice ; M. LIGNE Alain ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel.

**ABSENTS** : M. CHAUVIN Hervé ; M. MOTARD Jérôme.

**Secrétaire de séance** : M. CHEVALLIER Jérémy .

**FINANCES - BUDGET**  
**CREANCES IRRECOUVRABLES : ADMISSION EN NON VALEURS**

Monsieur le Président présente un état des taxes et produits irrécouvrables pour les exercices 2016 à 2023 qui lui a été adressé par Monsieur le Trésorier pour un montant global de 9 551,78 €

EXERCICE	ETAT 6503930015 du 10/11/2023
2016	27.64 €
2017	108.25 €
2018	115.14 €
2019	254.62 €
2020	1 045.51 €
2021	2 468.99 €
2022	5 431.16 €
2023	100.47 €
	<b>9 551.78 €</b>

Les titres, cotes ou produits portés sur les présents états ne peuvent être recouvrés en raison des motifs suivants :

- PV de carence,
- Poursuite sans effet,
- Personne disparue,
- N'habite pas à l'adresse indiquée et demande de renseignement négative,
- Personne décédée et demande de renseignement négative,
- Combinaison infructueuse d'actes,
- Clôture pour insuffisance d'actif sur règlement judiciaire – liquidation judiciaire,
- Surendettement et décision d'effacement de dette,
- Dossier de succession vacante négatif,
- Créance minime,
- Créance inférieure au seuil de poursuite.

Il est donc proposé d'admettre la somme de **9 551,78 €** en non-valeur.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ACCEPTE d'admettre en non valeurs la somme de **9 551,78 €**.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU.

